



Communiqué de presse,
Vendredi 28 janvier 2011

La Fondation Swiss Life s'engage auprès de l'Association Gens d'Images pour le Prix Arcimboldo 2011

La Fondation Swiss Life soutient les artistes qui innovent dans le domaine de la photographie numérique. Elle a décidé de doter en 2011 le Prix ARCIMBOLDO. Ce dernier a été créé en 1999 par l'association Gens d'Images pour encourager les artistes à apprivoiser l'outil numérique pour le mettre au service de leur talent. En une dizaine d'années, une production photographique originale et inventive a vu le jour.

Depuis 1999 ont été lauréats du Prix : Orlan, Catherine Ikam, Nicole Tran Ba Van, Jean-Baptiste Barret, Tom Drahos, Florian Schneider, Patrick Fournial, Nicolas Moulin, Alain Delorme, Jean-François Rauzier, Mathieu Bernard-Reymond, Muriel Bordier. Une *mention spéciale a été attribuée à Clark et Pougnaud en 2000.*

La Fondation Swiss Life souhaite aujourd'hui contribuer à sa notoriété et promouvoir de nouveaux talents.

Le lauréat 2011 recevra de la Fondation Swiss Life un prix de 8 000 €.

Une Bourse de 3 000 € sera donnée pour une commande portant sur des moments forts de la vie, porteurs d'espoirs. Ce travail de commande sera exposé dans les locaux de Swiss Life Banque privée, place Vendôme.

Une exposition des œuvres du lauréat sera par ailleurs présentée dans une galerie parisienne.

L'association Gens d'images désigne les membres du jury ainsi que les personnalités chargées de présenter des candidats parmi des professionnels du monde de l'image ou de la culture.

International, le Prix Arcimboldo est ouvert à tout photographe domicilié en France, quels que soient son âge et sa nationalité, travaillant sur le concept du développement d'une ou plusieurs images sur support photographique numérique¹.

Critères de sélection

Les candidats au prix ARCIMBOLDO 2011 seront parrainés par des personnalités qualifiées ou se présenteront spontanément sur internet, dans les conditions du règlement qui figure sur le site de Gens d'Images et de la Fondation Swiss Life ainsi qu'en annexe de ce communiqué.

Tout candidat peut se présenter plusieurs fois au Prix ARCIMBOLDO

Le Jury se réunira pour délibérer sur les dossiers présentés le 7 avril 2011.

Contacts

Prix Arcimboldo :

Monique Plon, Vice-Présidente de Gens d'Images, Déléguée générale du Prix
prix-arcimboldo@gensdimages.com

Fondation Swiss Life

Anne-Marie Lasry, Déléguée générale de la Fondation Swiss Life, Directrice de la communication
Swiss Life annemarie.lasry@swisslife.fr 01 40 82 38 51

Anne Pizet, Chargée de communication Fondation Swiss Life anne.pizet@swisslife.fr 01 40 82 22 36
cnedjib@chantalnedjibconseil.com pour chantal nedjib conseil / l'image par l'image, conseil
de la Fondation Swiss Life

¹ Par création numérique, on désigne les moyens techniques employés pour créer une œuvre, développer un concept ou une idée, en utilisant les nouvelles technologies comme outils de création ou de transformation

ANNEXE 1

Règlement du Prix : critères de sélection

Les candidatures en ligne seront présélectionnées par Gens d'Images le 17 mars 2011.

Pour être présélectionnés, les candidats devront envoyer 4 images (300 ko maximum chacune une fois compressés au format jpeg) avant le 16 mars 2011 accompagnées d'un CV au format rtf à selection-arcimboldo@gensdimages.com.

Les candidats sélectionnés lors de la présélection seront avertis par mail le lendemain de la présélection soit le 18 mars. Ils devront constituer un dossier pour le 4 avril, qui sera présenté au jury avec les autres dossiers des candidats.

Les candidatures présentées par les personnalités qualifiées

Tous les dossiers de candidature présentés par les « personnalités qualifiées » doivent comporter :

- un CV avec coordonnées (adresse / téléphone), formation, travaux réalisés, directions dans lesquelles le candidat travaille ainsi que les expositions éventuelles ;
- dix à quinze images 2D d'un format compris entre le 18x24 cm et le 40x50 cm maximum sur un ou plusieurs sujets ;
- un CD-Rom comprenant l'intégralité des images au format 10X15 cm à 300 dpi pour une éventuelle utilisation presse ;
- une lettre de présentation précisant la démarche créative et la technique numérique utilisée ;
- une lettre de parrainage de la « personnalité qualifiée » ;
- une lettre attestant que les images sont libres de droit et d'utilisation pour le prix ARCIMBOLDO et sa promotion ;
- une lettre d'acceptation du principe de la commande qui suivra.

Chaque tirage devra comporter au dos le nom du candidat, la légende et la date de réalisation

de l'image. Le candidat devra attester être l'auteur titulaire des droits moraux et patrimoniaux de toutes les images contenues dans son dossier de candidature.

Tout dossier qui ne correspondrait pas à ces conditions ne sera pas soumis au jury.

Les candidats présentés par les personnalités qualifiées devront déposer leur dossier le 4 avril 2011 de 11h à 18h à l'attention de Monique Plon, Déléguée générale du Prix Arcimboldo, Vice-Présidente de Gens d'image / Swiss Life 86 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Les candidats absents de Paris ce jour pourront envoyer leur dossier par courrier en recommandé simple avant le 4 avril à Swiss Life – Anne Pizet – Direction de la communication – À l'attention de Monique Plon – 86, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Les organisateurs du Prix ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, vol ou détérioration des dossiers des candidats. Ils ne pourront être tenus pour responsables d'une utilisation abusive des documents présentés sur le Web en basse définition. Les photographies sélectionnées pour le Prix ainsi que celles choisies pour l'exposition sont libres de droit, dans

le cadre de la promotion du Prix. Toute diffusion de ces images par les organisateurs mentionnera « Prix Arcimboldo décerné par Gens d'Images, avec le soutien de la Fondation Swiss Life ».

Le Jury se réunira pour examiner l'ensemble des dossiers sélectionnés le Jeudi 7 avril 2011. Les délibérations du jury sont secrètes et ne feront pas l'objet de communication.

ANNEXE 2

A propose de la Fondation Swiss Life

La Fondation Swiss Life a été créée en 2009 dans le prolongement de l'engagement de Swiss Life en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise. Elle s'engage sur trois axes fondamentaux : la santé durable, l'art en partage, et le soutien

aux collaborateurs Swiss Life dans leurs actions de solidarité. Elle le fait avec la volonté de rapprocher les associations soutenues dans ces différents domaines.

Ainsi, dans le cadre du volet « Art et Partage », elle s'attache à donner accès à l'art à des personnes malades ou handicapées. La Fondation est mécène de l'Orchestre Baroque du Cercle de l'Harmonie, de la Réunion des musées nationaux, du musée de la Piscine à Roubaix et de l'association Music'o Seniors.

Plus d'informations sur les actions déjà soutenues par la Fondation Swiss Life sur le site <http://www.swisslife.fr>

A propos de Swiss Life

Spécialiste en assurance de personnes, Swiss Life est un des acteurs majeurs sur les marchés de l'assurance patrimoniale en vie et retraite et de l'assurance santé et prévoyance. Depuis 2007, Swiss Life renforce son positionnement d'assureur gestion privée avec une offre de services financiers qui lui permet désormais de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients pour

les aider à se construire un avenir serein. Ce cœur de métier est soutenu par des services de fidélisation clients que sont l'assurance dommages, l'assistance et les services à la personne.

<http://www.swisslife.fr>

ANNEXE 3

Association GENS D'IMAGES

L'association **GENS D'IMAGES**, fondée en 1954 par Albert Plécy, regroupe tous ceux qui, à titre privé ou professionnel, sont concernés par les images fixes ou animées quels que soient leurs supports ; toutes les images sont prétextes à réflexion et débats.

Les Gens d'Images sont des créateurs, des producteurs, des diffuseurs, des conservateurs, des utilisateurs, des chercheurs, qui se retrouvent pour parler de leurs métiers, de leurs expériences, de leurs recherches. C'est ce brassage de points de vue divers qui fait l'originalité de leurs rencontres.

Les activités des GENS D'IMAGES :

Les prix

Depuis 1955, ils organisent et décernent chaque année :

Le **PRIX NIEPCE**, premier prix de photographie professionnelle en France.

Le **PRIX NADAR** qui récompense le meilleur livre de ou sur la photographie.

Le **PRIX ARCIMBOLDO**, créé en 1999, distingue les meilleures créations d'images photographiques numériques.

Les rencontres

Les Gens d'Images organisent tout au long de l'année des rencontres qui sont autant d'occasions de voir des images inédites, de réfléchir avec des passionnés à l'évolution de nos métiers

en partageant expériences et interrogations sur tout ce qui concerne l'image.

Les **CAFÉS-IMAGES**, chaque premier samedi du mois, à 10h, à la Galerie Esther Woerdehoff 36 rue Falguière, 75015 Paris.

Les **ATELIERS**, à l'auditorium de la Maison Européenne de la Photographie, chaque dernier jeudi du mois à 18h30, 5-7 rue de Fourcy, 75004 Paris.

Le **CONGRÈS**, tous les ans, dans une ville à chaque fois différente, en association avec une manifestation locale.

La **FÊTE**, rendez-vous traditionnel en juin autour d'un buffet.

L'adhésion aux Gens d'Images permet :

De bénéficier de certains avantages comme l'entrée gratuite aux expositions de la MEP (Maison Européenne de la Photographie,) et celles du Jeu de Paume et d'un 1/2 tarif dans d'autres lieux.

De participer à des visites-conférence d'expositions.

De recevoir l'Annuaire des membres.

Pour contacter Gens D'images

GENS D'IMAGES, 13 rue Delambre, 75014 Paris

ou téléphoner aux 06 15 45 65 63 / 06 60 69 44 50

ou envoyer un courriel à info@gensdimages.com

Site : www.gensdimages.com

prix-niepce@gensdimages.com

prix-nadar@gensdimages.com

prix-arcimboldo@gensdimages.com